

PRÉSIDENCE

SECRETARIAT GENERAL

COMMUNIQUE

Radio-Lomé, Radio-Kara, TOGO-PRESSE (à diffuser plusieurs fois)

Le Président du Conseil de l'Université de Lomé porte à l'attention du public qu'un concours est organisé par l'Université de Lomé en vue du recrutement d'étudiants pour la Faculté de Droit (FDD) au titre de l'année académique 2025-2026.

Les candidats doivent avoir les profils suivants :

- être titulaire du BEPC ou avoir le niveau du Brevet d'Etudes Professionnelles (B.E.P);
- avoir le niveau de la classe de première ;
- avoir le niveau de la classe de terminale (toutes séries confondues).

I- Les conditions d'inscription en capacité en droit :

Il est prévu deux voies d'accès.

1) Première voie: Admission sur titre

- Avoir le niveau de la classe de Première ou de Terminale ou du Brevet d'Etudes
 Professionnelles (B.E.P); seuls les relevés de notes du baccalauréat première partie
 ou le relevé de notes à l'examen du B.E.P. sont acceptés;
- Être âgé de 18 ans au moins.

2) Deuxième voie : Examen de sélection

- Être titulaire du BEPC;
- Être âgé de 18 ans au moins.

L'examen porte sur le programme de la classe de 3ème et comporte les épreuves suivantes :

- Une épreuve de français ;
- Une épreuve d'histoire et de géographie.

II- La durée des études

- La durée des études en capacité en Droit (préparation des deux certificats) est fixée à 4 années au maximum.
- Pour toute information complémentaire, s'adresser au Décanat de la Faculté de Droit ou à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS).

III- Examen spécial d'entrée en première année de droit :

Réservé aux candidats ayant le niveau de la classe de terminale.

L'examen porte sur le programme de la classe de terminale et comporte les épreuves suivantes :

- Une épreuve de français ;
- Une épreuve d'anglais ;
- Une épreuve d'histoire et de géographie.

Le dossier de candidature doit obligatoirement comprendre les pièces suivantes :

- 1. une demande manuscrite adressée au Doyen de la Faculté de Droit (FDD);
- 2. une copie légalisée de l'acte de naissance ;
- 3. une copie légalisée ou un duplicata du certificat de nationalité;
- 4. une copie légalisée du relevé de notes ;
- 5. une quittance de droit d'étude de dossier d'un montant de dix mille (10 000) francs CFA pour les togolais et ressortissants des pays de la zone UEMOA et quinze mille (15 000) F CFA pour les ressortissants des pays hors zone UEMOA portant le nom du candidat payable sur le compte de l'UL banque IB BANK N°TG 024 01030006429700111 01 ou ECOBANK N TG 055 01708 140004450003 40;

Le dossier de candidature ainsi constitué doit être déposé tous les jours ouvrables du lundi 08 septembre 2025 au vendredi 26 septembre 2025 de 08h 00 à 12h 00 et de 15h 00 à 17h00 au Secrétariat du service des examens de la Faculté de Droit.

L'examen écrit aura lieu dans la période du 29 septembre au 09 octobre 2025.

La date probable des résultats est prévue pour le 11 octobre 2025.

L'accès à la salle d'examen est soumis à la présentation d'une carte d'identité valide. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Faculté de Droit (Campus Universitaire) 1 BP 1515 Lomé 1 TOGO.

Lomé, le 11 1 A0UT 2025

Le Président de l'Université de Lomé,

Professeur Adama Mawulé KPODAR.